



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 18 mars 2024

Lancement du plan « Fidélisation 360 »

- **Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a lancé ce lundi 18 mars 2024, au Fort Neuf de Vincennes, une série de mesures visant à fidéliser.**
- **Ces mesures ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail des militaires, civils de la Défense et leurs familles, et de renforcer l'attractivité des carrières.**
- **La logique 360 permet d'agir sur tous les leviers : ressources humaines, logement, santé, accompagnement des conjoints, rémunération, organisation pour un effet démultiplicateur.**
- **Le ministre a rappelé que les mesures s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et partenariale notamment avec les collectivités. Elles ont donc vocation à être enrichies.**

Alors que la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 place l'humain au cœur de l'ambition de défense, le ministère des Armées poursuit les efforts engagés au profit de l'attractivité et de la fidélisation.

Sébastien Lecornu a ainsi présenté la démarche « Fidélisation 360 », en présence de centaines de présidents de catégories, officiers, sous-officiers et militaires du rang, et de toute la communauté en charge de la politique des ressources humaines et de la condition du personnel du ministère.

Selon une approche concrète et pragmatique, tous les leviers sont activés, notamment le partenariat avec les collectivités, pour répondre aux besoins au plus près du terrain.

Le ministre des Armées, reprenant certaines des recommandations du Haut Comité d'Évaluation à la Condition militaire a annoncé quelques mesures phares :

- la création d'un guichet unique simplifié pour traiter les sujets liés au logement ;
- la mise en place, dès 2025, de cautionnement et d'octroi de prêts immobiliers à des taux avantageux ;
- la prise en compte d'une part des primes dans la retraite des militaires pour les départs à compter de 2026, s'inspirant des mécanismes déjà en place pour les corps civils en uniforme et les gendarmes ;
- l'aide à la mobilité familiale et la mutation double pour le personnel civil ;
- le référencement des médecins traitants pour les personnels en mutation.

Plus largement, les annonces visent à assurer :

- une meilleure compensation des contraintes du métier de militaire;
- un accompagnement repensé et renforcé des militaires et de leur famille lors de leur mobilité (facilitation de l'accès aux prêts immobiliers, référencement de médecins, facilitation de l'emploi du conjoint et des inscriptions scolaires, etc.) ;
- une amélioration des conditions de travail et de vie (infrastructures renouvelées, organisation assouplie, levier accordé au commandement) ;
- une rémunération attractive avec une harmonisation des rémunérations, tout particulièrement le régime indemnitaire des personnels civils et un effort sur les filières en tension ;
- des parcours professionnels flexibles et évolutifs, fondés sur un principe d'ascension redynamisé, une individualisation renforcée et le développement de formations qualifiantes.

Durant l'après-midi, un séminaire a permis aux armées, directions et services du ministère d'apporter des réponses précises aux interrogations très concrètes posées par les militaires et civils de toutes les garnisons, et d'indiquer les mesures prises ou à l'étude, qui visent toutes à améliorer leur quotidien et celui de leurs proches.

L'objectif, d'ici 2027, est de faire progresser la durée moyenne de service d'un an pour les officiers, les sous-officiers et les militaires du rang.

« Simplification, pragmatisme et souplesse : c'est l'état d'esprit qui doit animer la politique en matière de ressources humaines dans les années à venir » Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15